

Monsieur Leveillie,  
Docteur Médecin.      quin'tin J.

# LES ANTILLES

SOUVENIRS.

PENSÉES. — PAYSAGES.

PARIS,

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,

RUE DE SEINE, 14.

M DCCC XXXVI.



200 Fr.  
COO9/04435

# LES ANTILLES.

SOUVENIRS.

PENSÉES. — PAYSAGES.

# LES ANTILLES

SOUVENIRS

TRAVAILLES — PLATES

# LES ANTILLES.

SOUVENIRS.

PENSÉES. — PAYSAGES.

---

PARIS,  
IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,

RUE DE SEINE, 14.

---

1836.

# LES ANGELLES

SOUVENIRS  
— MÉMOIRES. — LÉGACIES

Le monde moral porte son fruit, dont l'enfantement se fera  
dans les convulsions et la douleur.

LAMARTINE. — *Voyage en Orient.*

PARIS  
IMPRIMERIE DE M. L'ONNIN

L

## SOUVENIRS.

Il fallut partir. La corvette s'ébranla ; le rivage s'enfuit ; la ville, amoindrie peu-à-peu, s'effaça dans le vague, et l'on fut réduit à se dire : « Elle est là, sous ce nuage. » Le soir on vit encore une lumière serpentter dans les bois, tandis qu'à bord la lampe des habitacles se reflétait sur la grand'voile et sur un groupe de passagers qui regardaient les dentelures de l'île dans les brumes de l'atmosphère.

Et la corvette s'en allait avec ses régimes de bananes dans les hunes et ses pieds d'ananas sur le pont ; avec ses perroquets , ses aras et ses singes, jeunes étrangers sifflant au même cerceau , jouant au même sabord. Près de la dunette aussi nageaient des tortues caraïbes , ce qui , pour un tems , restait des Antilles , hors les souvenirs qui restent pour toujours.

Toujours il nous souviendra , quand nous reverrons la Martinique , du Vauclain , première terre signalée au lever du soleil ; d'une riante maison sous des tamarins ; de cases rouges au bord de l'eau ; de sentiers sinueux entre les cannes , allant d'une habitation à la mer ; d'un pavillon sur la pointe d'un promontoire ; du village le Diamant ; de la roche du même nom , roche mémorable , seule à l'entrée d'une anse.

Toujours il nous souviendra de nos impressions , à l'arrivée d'Europe , en mettant le pied sur les quais de Fort-Royal aux rues droites , aux toits rouges , à l'immense savanne , aux sveltes pirogues ; puis de vallées profondes au niveau de la mer ; d'un piton isolé , en forme de cône , qui se perd dans les nuages ; d'habitations assises au penchant des montagnes ; du Carbet , dont la chapelle s'élève au-dessus de ses arbres indiens.

Toujours il nous souviendra de Saint-Pierre , Saint-Pierre la cité opulente , la belle Martiniquaise. Au premier aspect , elle était ceinte d'un arc-en-ciel. On aime la Grand'Rue du Mouillage et celles du Petit-Versailles , de Longchamps , de Caylus , où pend quelquefois la branche saillante d'un cocotier ; toutes trois ,

fraîches et droites, se terminant au pied d'un morne perpendiculaire. On aime son théâtre, son jardin botanique, son torrent, ses bananiers, son aspect américain.

Voilà nos souvenirs de la Martinique.

Il est, dans une colonie française comme elle, une ville jolie, gracieuse, imposante, qu'un port et une rade précédent. A l'est de cette rade sont deux forts peu distans, puis une petite île ombragée d'arbustes épais; à l'ouest en est une autre assez étendue, où s'élève, sur la pointe voisine de la rive opposée, une batterie au pied du mât qui signale les pavillons entrans. Cette île, sortant des eaux avec les cocotiers dont elle est couverte, est la plus grande d'un archipel en miniature que ferment les mornes, découpés au loin dans un fond obscur et fantastique. Enfin un bonboat glisse, une goëlette passe, un brig mouille, un bateau à vapeur s'en va, une forêt de mâts est immobile sur une mer immobile, un passage s'ouvre entre les bâtimens de la France et de l'étranger, une ville paraît; c'est la Pointe-à-Pitre.

Le port, dominé par de hauts arbres et de magnifiques maisons, se divise en deux bras à l'embarcadère. Le bras gauche, qui se prolonge au loin, est sillonné de voiles latines, dont les unes vont au port, dont les autres abordent dans une anse. Distinguez-vous de riches cultures, des moulins à vent, des péninsules, des bouquets de verdure sur les eaux? Si vous tournez les yeux vers le bras droit du port, ils voient, à son extrémité, une place qu'ombrage un double rang de sabliers et que termine l'aspect des

fenêtres cintrées et des arcades du théâtre (1). Des palmistes plantés à ses deux ailes un seul est resté : ce n'est pas sans plaisir qu'on le voit balancer, autour d'une flèche élancée, des panaches qui se relèvent au vent comme une longue chevelure. A l'intérieur, belle de sa régularité, de ses trottoirs, de ses balcons, de ses constructions élégantes, la Pointe-à-Pître ne le cède, dans les Antilles, qu'au panorama qui l'environne.

Moins brillante que cette riche cité, la Basse-Terre est sortie de ses ruines mieux construite qu'avant son désastre, mais elle craint toujours que son existence ne soit qu'éphémère : là, pendant les soirs d'hivernage, chacun se communique ses inquiétudes pour le jour suivant ou même pour la nuit commencée.

Cette ville a deux jolies promenades : l'une, près de l'embarcadère, plantée de tamarins, c'est le Cours-Nolivos ; l'autre, sur un plateau élevé, ombragée alternativement de manguiers et de palmistes, c'est le Champ-d'Arbaud.

L'amphithéâtre qui domine la Basse-Terre offre un aspect aussi imposant que magnifique : il faut voir, de la rade, cet hôpital, ces casernes, ces champs de cannes, ces habitations, ces cocotiers, ces palmistes, ces mornes, ces nuages aux flancs de la Soufrière, la Soufrière, montagne sur les montagnes, et, quand l'herbe est immobile, le soleil étincelant, le ciel bleu, l'air pur, sa blanche fumée, qui monte en colonne.

La Basse-Terre jouit d'un site admirable, mais elle est assise entre deux abîmes : une mer et un volcan ;

(1) On se le rappelle en voyant la façade de Ventadour.

entre deux fléaux : les ouragans et les tremblemens de terre.

Heureusement, le créole sait bien compenser par lui-même ce qui manque à son beau pays. Son abord est froid, pour ne pas dire méfiant; des étrangers l'ont forcé d'être ainsi : mais qu'il vous reçoive dans son intimité, je ne sache pas un accueil plus affectueux, plus caressant, plus simple que son accueil. Ses manières sont pleines d'abandon et de naturel. Montez sur son habitation, dans une hospitalité toute patriarchale, il vous rappellera les âges primitifs de la colonie. Émigrez-vous d'Europe, sortant d'une population surabondante, avec une position peu facile, sa case est à vous, sa table est à vous, son hamac est à vous, ses serviteurs sont les vôtres. Il arrive peut-être que vous lui devezez une patrie.

L'accueil des dames créoles a quelque chose encore de plus délicat, et l'on pourrait dire, comme Georges Sand : « Les femmes de France ne savent pas ce que c'est qu'une créole. » Réservées avec l'étranger, nos belles insulaires sont, dans leur entretien habituel, d'un laisser-aller, d'un naturel et d'une expansion indiscibles. Leur accent, quand elles grasseient peu, va jusqu'à l'âme. Le madras, qui semble ne pas tenir à leur tête, est admirable de grâce et de coquetterie. Sous l'ombrelle inséparable elles joignent la dignité à la démarche la plus moelleuse, à la taille la plus élancée. Il faut les voir guider un cheval, leur chapeau légèrement incliné, leur voile flottant au vent, leur amazone couvrant le plus petit pied des deux Amériques. C'est surtout au bal qu'elles sont ravissantes : sous une

plume, une fleur, un bandeau, un collier, une écharpe légère, une robe diaphane ou chatoyante, elles passent, tournent, glissent, volent, brillantes, parfumées, gracieuses, aériennes. J'ai vu, durant la nuit d'un carnaval, une jeune pastourelle au chapeau rose, au corset rose, à la croix d'or; puis une riche Albanaise; puis une Rébecca plus belle que Rébecca l'Israélite; puis... Heureux qui peut alors déployer un châle sur de moites épaules, un regard vite abaissé lui dira : Merci.

Voilà ma créole. Mère, elle ne paraît que rarement dans le monde, car il n'est point de mère plus tendre. Sa bonté va même jusqu'à la faiblesse, jusqu'à faire, au caprice de son enfant, abnégation de sa volonté. Voyez-la partageant ses soins de femme entre de vieux serviteurs : écoutez son accent quand elle les interroge, quand ils souffrent.—Elle était créole, la bonne et infortunée Joséphine.

## II.

### PENSÉES.

On vient de dessiner quelques traits saillans du caractère français dans les Antilles : tel ne l'offrent pas, dans la métropole, des hommes égarés par leur intérêt, leur opinion ou leur crédulité.

Or, les questions coloniales s'agitent à chaque instant ; mais, dans leur solution difficile, les partis apparaissent, toujours trempés de fiel.

Pourquoi ces agressions violentes ? Connait-on ces

colonies, sur lesquelles se font de longs commentaires ? Quand des mains de leurs adversaires un voile tombe entre nous et la vérité, le soulève-t-on jamais pour la connaître ?

Avant d'émettre sur elles une opinion souvent incertaine, veut-on franchement être assez éclairé pour l'exprimer saine et impartiale, qu'on ne cherche pas la vérité dans une opposition violente ou systématique.

Il ne faut point, sans tenir compte des époques, venir, en cette année du Christ, présenter ce pays sous un aspect qu'il put avoir, et mettre en scène des coutumes aujourd'hui inconnues.

Espérons, quoi qu'on dise. Les opinions anti-coloniales seront peut-être impuissantes : les chambres législatives se mettront en garde contre des incriminations acerbes ; et, le jour où elles seront appelées à prononcer sur l'émancipation, elles le feront avec le calme qui sied bien à tous, et la prudence qui sied mieux encore. Ne se diront-elles pas ? L'Europe a soif d'innovations ; qu'elle innove : mais, entrée la première dans la voie de la civilisation, qui régénère, elle ne peut exiger qu'on y marche de front avec elle.

Cessera-t-on d'avancer que les propriétaires, aux Antilles, outre-passent, dans leur régime pénitentiaire,

les limites que le code noir leur a tracées? Et, quand ces assertions sont vraies, ou seulement en partie exactes, — car on sait que les passions, favorisées par l'éloignement, exagèrent un incident qui, sans elles, serait inaperçu, — y a-t-il justice à déverser sur toute une population l'odieux d'un acte isolé? Aux colonies aussi, ce que l'Europe appelle crime est un crime; et, si un maître faisait infliger aux noirs un châtiment improuvé par l'humanité, les lois et l'esprit public sauraient le flétrir.

Bien plus : on va fouiller dans les vieilles chroniques des îles. — Celles des continens ne sont-elles point humides de sang et de larmes? Pourquoi demander aux colons plus de vertus qu'à nous-mêmes?

Les crimes sont rares aux Antilles. On lit dans un journal américain :

« Il n'est pas de département en France, où la tranquillité soit mieux assurée, où la misère soit moins grande, où les crimes soient plus rares que dans les Antilles.

« Nous pensons que ces résultats heureux sont l'œuvre de l'administration éclairée qui les dirige, aussi bien que de la sollicitude constante de l'autorité locale et des habitans à améliorer le sort des noirs, et contribuer, de toute la puissance de leurs efforts réunis, à développer dans cette classe de la population tous les élémens du bonheur domestique. »

Grâce à ce concours, leur position est, sous tous les rapports, plus heureuse. Voyez leurs cases auprès d'un jardin : ici de l'aisance, partout de l'ordre. Sortez : on chante dans les cannes, on chante dans les cafériers.

Là, tout, pour ainsi dire, se fait en mesure, au mouvement d'un choeur ou du bamboula, tambour bien-aimé venu de la patrie. De la patrie que manque-t-il au noir africain? Peut-il lui sembler qu'il ait changé de contrée, sur une terre pareille à sa terre natale, et souvent au milieu de sa tribu chérie, qui conserve toujours ses mœurs primitives, ses danses autour d'un tombeau, ses calebasses sonores, son tambour frénétique? La danse et le chant lui suffisent; aussi, lorsque le temps est contraire, on lui offre le toit du maître: longue insomnie pour l'un, joie ineffable pour l'autre.

Le sol des Indes-Occidentales est dix-huit fois plus productif que celui de la métropole; le remuer un instant suffit pour qu'il donne avec abondance ce qu'on attend de lui: de là, pour les noirs, un travail facile. En est-il ainsi du sol usé de la vieille Europe? Oserait-on comparer les fatigues des fermes aux fatigues des habitations, la vie insoucieuse du nègre à la vie inquiète du domestique de nos campagnes? Que pense-t-on de ces physionomies pâles et maladives d'un grand nombre d'artisans européens? On sait comme ils vivent, on sait comme ils souffrent; on sait de quel poids pèse sur eux la rapacité de ces industriels, malheureusement nombreux, bâsant les salaires, déjà minimes, sur la difficulté des positions. Vous souvenez-vous d'avoir vu, sur un chemin qui mène à Brest, quelques malheureux au teint noir, à l'œil terne, sortir d'une chaumière basse et enfumée? Avez-vous souvenir de ces pauvres petits enfans en guenilles flottantes, saltimbanques ambulans, qui dansent, avec

des chants semi-barbares, aux portières des voitures? Donc, les philanthropes auraient ici beaucoup à faire : pourquoi portent-ils au loin leurs explorations, quand au milieu d'eux-mêmes restent tant de maux à guérir, tant d'ombres à éclairer?

Quant à l'esclave des villes, de l'esclave il n'a que le nom. Dans sa case on voit tous les jours sans surprise une glace, une console, un canapé. Il arrive souvent que ses enfans reposent près des enfans du maître : ainsi, comme ils jouent ensemble durant le jour, ils dorment ensemble durant la nuit; et tous reçoivent, au réveil, leur part des fruits et des caresses.

Ne croyez pas qu'on prenne plaisir à opprimer les noirs ; l'oppression n'est un plaisir pour personne en Amérique de même qu'en Europe. Vous paraîtront-ils malheureux, quand vous saurez que le travail de plusieurs d'entre eux n'égale pas celui d'un manœuvre de France ; que, dans certaines familles, chacun a ses attributions, et peut, après les avoir remplies, attendre sans soucis le lendemain ; que toute occupation cesse avant la nuit ; que dans leur vêtement rien ne signale un esclave ; que, lorsqu'ils le méritent par leur zèle et leur fidélité, ils sont aimés, choyés, largement récompensés de leur service ?

Ici, on doute, on se récrie. — En vérité, en vérité, je vous le dis, autour de nous pullulent de ces novateurs qui pleurent par ennui, comme quelques femmes à Rome pleuraient par état. Si elles savaient, ces têtes diaphanes, quels intérêts leur phraséologie va heurter, combien sont délicates les questions qu'elles abordent, devant lesquelles Canning frémissoit, elles ver-

raient au-delà du présent, et ne glisseraient point sur de puissans obstacles, en adoptant sans réflexion tous les lieux communs qui montent en malle-poste.

On vient attaquer aussi le régime colonial. — Au régime colonial les Antilles ont dû l'absence de la mendicité, avec ses plaies et ses haillons, du vagabondage, avec sa vie nomade et ses troubles. A part des inquiétudes suscitées le plus souvent par la malveillance, qui se glisse inaperçue dans les habitations, l'état des colonies fut tranquille. Après les évènemens de juillet, la Guadeloupe craignit pour l'ordre public, mais un gouverneur prudent sut le maintenir, malgré les difficultés de sa position; et son successeur, ferme autant qu'impartial, travaille sans relâche à le consolider.

Si la réforme appréhendée doit être introduite dans les colonies, éclairés et tolérans, les créoles, qui déjà ont fait des concessions aux exigences de l'époque, prêteront leur appui au gouvernement; mais ils ne croient pas que la prudence et la force même puissent prévenir les désastres qu'on entrevoit à la suite de l'émancipation.

La tolérance marche avec les lumières : ne doutez pas qu'il y ait aux Antilles lumières et tolérance. Les jeunes créoles, doués d'une intelligence rapide, reçoivent dans leur pays, ou dans la métropole et les États-Unis quand le premier ne l'offre pas, le degré d'éducation qu'ils désirent : les uns, par l'esprit de justice que l'étude infiltre dans le cœur de l'homme, sympathisent avec la génération nouvelle ; les autres, par le même esprit et le contact des moeurs françaises ou

américaines , modifient leurs opinions natales , qu'ils implantent , ainsi modifiées , dans leur beau pays.

Au sein des conseils privés et coloniaux , où leurs intérêts se débattent , les Antilles recueillent des fruits de l'éducation. Plusieurs mères peuvent être heureuses des positions où leurs fils se sont élevés. Dans le monde littéraire , MM. Saint-Aurèle , de Maillan , Coussin , Dumanoir , Jules et Théodore Lechevalier , Louis de Maynard , occupent un rang distingué. Ici , on pourrait citer encore quelques hommes d'un talent remarquable , qui ne font point de la littérature leur étude continue.

Ces îles fournirent toujours à la France leur contingent d'illustrations dans tous les genres et dans toutes les échelles : le soleil intertropical n'étouffe point les talens , non plus que les sentimens généreux. Ils étaient créoles des Antilles , le chevalier Dubuc , le général Gobert , Thibaut de Chauvalon , correspondant de l'Académie des sciences , Moreau de Saint-Méry , membre de l'Assemblée Constituante , le colonel Saint-Georges , le poète Léonard , le peintre Le-thière (1) , membre de l'Institut , d'Avrigny et Campenon , de l'Académie française , le général en chef des armées de la république , Dugommier , et Beauharnais , et Joséphine.

Des renseignemens donnés sur l'éducation des colons avant la digression qui précède , on doit conclure qu'ils ne sont point en arrière du progrès social et

(1) On voit , sous le numéro 96 , à l'extrême gauche de la grande galerie du Luxembourg , son tableau représentant la Mort des fils de Brutus.

qu'ils s'empressent d'améliorer toujours l'état des noirs.

D'ailleurs, aux assertions qui seraient renouvelées on pourrait opposer, d'abord, les opinions modérées de leurs mandataires et des délégués qui les ont précédés auprès de la métropole, puis, les affranchissemens successifs concédés par les propriétaires.

Maintenant, essayons de combattre quelques-uns des argumens qu'on va colportant par le monde au détriment des colonies, et qu'on a dû entendre en haut lieu dans le cours d'avril 1835.

« Les grands planteurs sont une nation cosmopolite. »

— A qui doivent-ils d'être forcés d'abandonner leur pays, où l'on semble s'attacher à leur préparer des dangers ?

« Les propriétaires soumettent leurs ateliers à un régime trop sévère. »

— Pour le prouver, on cite des actes commis dans la Louisiane et la Géorgie. Il est facile de voir dans quel but on cherche à l'étranger des inductions contre les colonies, mais il ne l'est pas de qualifier la mauvaise foi qui les dicte.

« On ne favorise pas le mariage religieux. »

— Le mariage religieux n'est point encore dans les mœurs africaines; il est même clair-semé dans les familles anciennement affranchies.

« Les colons auraient dû, par l'éducation, préparer l'esclave à être mûr pour la liberté. »

— L'éducation populaire, que le pouvoir expiré appréhendait, est-elle depuis long-tems un sujet de

sollicitude? Et puis , avait-il prévenu les populations d'outre-mer d'une mesure qui ne leur semblerait pas éloignée?

« La classe non libre est apte à jouir du bienfait de la liberté. »

— M. Estancelin répond ici pour nous : Elle est incapable de distinguer la liberté sociale de l'indépendance naturelle.

« On n'a rien à craindre d'une émancipation immédiate; il y a vingt-quatre mille affranchis, qui ne troubleront pas l'ordre public. »

— Ils n'ont été appelés que graduellement à la liberté, et c'est cet affranchissement graduel que l'expérience réclame.

« Quelques jours suffiront pour étouffer les troubles qui succéderaient naturellement à l'émancipation. »

— Une grande mesure peut être promptement exécutée; mais en efface-t-on promptement les effets? Quelle secousse prolongée en France a suivi la révolution! Ce rapprochement n'a rien qui doive surprendre ; l'affranchissement simultané serait une révolution dans les îles.

« Si , après l'émancipation , les colonies produisaient moins , y perdrions-nous beaucoup ? »

— Et les colons ?.... Mais que vous importe leur ruine , à vous qui refusiez , en avril 1835 , les fonds nécessaires au maintien de leur sûreté compromise? à vous qui , le 9 mars dernier , en présence des événements du Para , et le jour où vous deviez apprendre ceux de l'île Bourbon , repoussiez une mince allocation destinée à les protéger ?

« On remplacera le déficit en donnant plus d'éten-  
due à la culture du coton , du café, du cacao. »

— En vérité , vous trouvez bien vite un remède aux  
grands maux ; vos expédiens sont aussi prompts que  
subtils.

« Les nègres , affranchis , participeraient à la con-  
sommation des importations françaises , et notre pays  
recueillerait de grands avantages dans l'extension de  
son commerce. »

— Non seulement les noirs ne pourraient contribuer à l'extension du commerce métropolitain , misé-  
rables qu'ils seraient par suite de leur oisiveté natu-  
relle , mais encore la classe qui consomme le plus au-  
jourd'hui , appauvrie par la réduction des produits  
du sol , réduirait forcément ses dépenses accoutu-  
mées.

« Lorsqu'il n'y aura plus d'esclaves , des bras libres  
seront là , qui ne se refuseront pas à des travaux sa-  
lariés. »

— L'usage du travail salarié ne s'introduira peut-  
être jamais dans les colonies , fût-il même imposé par  
la force. Dans cette appréhension , les Anglais trans-  
portent des planteurs du Portugal , des Açores et de  
la Westphalie (1) à la Jamaïque comme à la Trinité ,  
pour obtenir des cultures les produits qu'elles don-  
naient avant l'émancipation , et continuer des travaux  
dont on pressent l'abandon de la part des noirs. Il est

(1) Ici l'on se demande : Que deviendront les noirs remplacés par ces étran-  
gers ? Inoccupés , et , ainsi , dénués de ressources et d'asiles , ne troubleront-  
ils pas la tranquillité publique ? Inutiles au pays , seront-ils transportés hors  
de la colonie ?

donc évident que l'Angleterre prévoit les résultats du bill trop mémorable et le sort de ses colonies. Pour connaître, à cet égard, par la voix de leurs mandataires, l'opinion des planteurs de la Jamaïque, on peut lire l'adresse de l'assemblée législative de cette île, en réponse au message du gouverneur; elle se termine ainsi :

« Il nous est bien pénible de ne pouvoir nous flatter de quelque espoir dans le nouveau système. Nous connaissons trop l'aversion que les apprentis conservent pour le travail, les insubordinations et les difficultés de tous genres qui en résultent; nous voyons avec trop d'amertume nos champs de cannes envahis par les mauvaises herbes, et nos vastes pâturages réduits à l'état de nature; enfin, nous sommes trop vivement frappés de la dévastation qui s'étend sur toute la surface de nos terres, pour que nous puissions, sans faire abnégation de notre intelligence et de nos sens, conserver quelque espoir d'amélioration et rejeter la conviction pénible que les propriétés ne feront qu'empirer sous le régime de l'apprentissage, dont le terme achèvera la ruine de la colonie. »

Oui, c'est avec une profonde conviction que l'assemblée de la Jamaïque a répondu ainsi au message du gouvernement. On ne dira pas qu'elle a conçu l'espoir de refouler par ce moyen l'époque de l'émancipation; l'émancipation est pour les îles anglaises un fait accompli: une fois libre, toujours libre.

Soyons donc assurés que le travail à gages sera long-tems impossible pour le noir africain. Des occupations régulières, des habitudes régulières, sont une

servitude pour lui : il ne conçoit pas que, libre, il doive travailler comme il travaillait, esclave ; il est trop voisin de l'état de nature pour comprendre comme nous la liberté.

Les Européens qui ne connaissent point les colonies, — et le nombre n'en est pas minime, — doivent savoir qu'il n'y a plus dans ce pays que deux classes, dont une seule, celle non affranchie, est attachée à la culture ; cette classe, ne voyant s'y livrer qu'elle-même, la considère comme l'acte humiliant d'un esclave.

Dans le parti abolitionniste trois nuances se dessinent : l'une, composée de capitalistes qui ne désirent qu'anéantissement pour les sucreries coloniales, ou, pour leurs produits, exclusion des marchés français, au bénéfice du sucre indigène ; l'autre, de têtes exaltées ou violentes, dont la connaissance des esprits et des choses est très imparfaite ; la dernière, d'hommes purs d'intentions mauvaises, qui, sans croire à des dangers pour les colonies, demandent l'affranchissement subit et général.

A ces derniers on pourrait dire : L'esclavage n'est pas un bien, sans doute : mais autour de lui se groupent de hauts intérêts moraux et physiques ; mais l'abolition n'en est point sans danger. Il est une faute de nos pères et des gouvernemens. C'est un arbre planté par eux, dont la chute, subite, imprévue, briserait tout ce qui l'environne. Cette chute, nous devons la craindre, car malheureusement, comme l'a dit un député célèbre, « il y a en France un parti qui se méprend au grand nom de liberté,

qui en poursuit l'image dans les révolutions, la république, la puissance populaire, au lieu de l'attendre des mœurs et du tems. » — Oh! qu'il ait patience et modère son zèle par trop imprudent : les affranchissemens mensuels, la cessation de la traite, l'abandon graduel des sympathies locales, tout concourt à l'extinction de l'esclavage, mais sans commotions pour le pays et sans ruine pour la propriété.

Qu'on soit juste enfin ; qu'on se dépouille de ces préventions hostiles à nos colonies. Pourquoi, là aussi, ne serait-on pas humain et indulgent ? Etre indulgent et humain, n'est-ce pas être philanthrope ? mais, en glissant sur les misères qui attendent l'un, sur les maux qui menacent l'autre, dire à celui-ci : « Voilà ta liberté, » à celui-là : « Voilà ta ruine, » c'est une philanthropie que l'on ne saurait comprendre.

Il faut espérer que les colonies n'auront pas à redouter l'effet de ces préventions, et se reposeront avec confiance sur la sagesse du gouvernement, sur la mission des délégués, leurs représentans en France, sur la coopération des conseillers coloniaux, qui voient leurs talens et leur expérience à l'avenir incertain du pays. N'en doutons pas, on procédera par des mesures transitoires à l'œuvre difficile de l'affranchissement. La civilisation ne s'inocule point. On ne change pas subitement un état social, a dit M. Mauquin ; il y a des dangers trop graves dans un changement trop subit.

Cependant, si, partageant les opinions des partisans de l'affranchissement immédiat, la France voulait suivre l'exemple de la Grande-Bretagne, quelles

difficultés surgiraient en travers de sa volonté ! Combien serait funeste une loi qui viendrait tout-à-coup briser les ressorts des colonies ! Les lois d'un peuple doivent être calquées sur ses mœurs et ses besoins ; les mœurs et les besoins des Antilles , différens de ceux de la métropole, demandent des lois différentes.

Ces malheureuses îles , palpitantes encore , subissant les vicissitudes de l'Europe , souffrant de leurs maux intérieurs , décimées par la fièvre jaune , assises sur des volcans , hier tremblantes comme une feuille , aujourd'hui balayées par l'ouragan , ont-elles une part assez grande dans les désastres du monde ?

On abolirait l'esclavage ; c'est un bien . — On guérirait une des plaies de la société ; c'est un bien . — On lui ferait d'autres plaies ; c'est un mal .

Le noir serait libre . Pour lui , être libre , c'est errer à son gré , danser à son gré , dormir à son gré , obéir en tout à son gré .

Afin de vivre dans cette indépendance , le noir , pour qui différent peu le juste et l'injuste , entre le travail et le vagabondage , choisirait le dernier .

Alors la mendicité s'accroupirait au soleil ; alors les enfans et les femmes , les infirmes et les vieillards , se traîneraient aux portes des cases ; alors les privations multiplieraient les maladies ,

Qui donnerait du pain au pauvre , des remèdes au malade ? — La métropole ? n'a-t-elle pas des maux à soulager ? — La colonie ? ne serait-elle pas ruinée ?

Ainsi , même après l'indemnité incontestable qui leur serait due , découleraient de la même source , pour les colonies , l'oisiveté , le paupérisme , le désordre ,

la ruine des cultures et du commerce; pour la métropole, une réduction considérable dans ses revenus et la perte presque totale d'un débouché immense ouvert aux produits du sol et de l'industrie. Or, la prospérité de la France est liée plus qu'il ne semble à la prospérité des colonies.

Pourtant, dis-je encore, modérons nos craintes. Le gouvernement est là, qui, par humanité, par justice, et dans l'intérêt de l'État, veillera sur leurs destinées; il sait quelle est leur importance durant une guerre maritime, et ce qu'elles valent pendant la paix.

Avant de présenter aux chambres un bill d'émancipation, il voudra préparer l'esclave à la liberté par les moyens qu'il jugera opportuns, et attendre les résultats de la réforme anglaise.

On pense même que, l'état moral de la population toute créole affranchie par la Grande-Bretagne, offrant des éléments de sécurité que ne présente pas la même population dans nos établissements d'outre-mer, la métropole se bornerait à mettre en réserve les résultats qu'obtiendrait le gouvernement anglais.

Puisse-t-elle concilier tous les intérêts, en dominant tous les obstacles !

Enfin, ai-je effacé quelques impressions fâcheuses,

ou, seulement, prévenu des esprits modérés contre ces assertions qui abondent, contre ces anachronismes qui pullulent? — Je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est que les réflexions qui viennent d'être émises sont désintéressées; que je ne suis ni colon, ni propriétaire aux colonies; que je souffrirai quand elles souffriront; que j'en rapporte des souvenirs bien chers et des convictions bien profondes.

III.

PAYSAGES.

Les pensées qui précédent ont été, pour la plupart, recueillies en mer, où divers aspects venaient effacer un instant leur impression douloureuse.

Les pensées qui précédent ont été, pour la plupart, recueillies en mer, où divers aspects venaient effacer un instant leur impression douloureuse.

L'équipage se lève aux roulements du tambour.

Deux jeunes demoiselles viennent s'appuyer au sa-bord d'une chambre, la tête enveloppée d'un madras, et regardent, en souriant, des raisins du tropique, puis une voile, au loin, commençant à paraître. Le navire s'élève et s'abaisse comme les flots ; glisse sur une vague qui s'en va, monte sur une vague qui suit. Il approche, et l'on distingue, au-dessus de la tente, une fumée horizontale; entre la tente et le bas-tingage, des têtes passent, s'arrêtent, regardent, et passent encore. — La cloche sonne. — Il va à la Ja-maïque.

C'est un événement, en mer, que la rencontre d'un navire : mais ce navire fait-il voile pour la rade d'où l'on est parti, on ne l'apprend pas sans émotion, et le regard qui le suit semble dire peut-être : « Sont-ils heureux ! » Bientôt, plus rien ne reste que la mer : la mer, dont l'horizon va reculant toujours ; la mer, qui se déroule profonde, immense, infinie.

Rentré dans son intérieur, on se rassied entre les regrets pour la terre quittée, et l'espoir, trompé sou-vent, de voir la terre attendue ; l'impatience se joint à l'ennui. Pourtant, l'on peut entendre une douce voix de femme, sa robe qui frôle, et son pas qu'on devine ; on peut voir son ombre derrière un rideau, et sa main qui l'entr'ouvre ; on peut encore échanger un sourire : mais plus de cercle intime comme au seuil de la case. Mon Dieu ! quel charme s'attache, dans les colonies, à ces conciliabules, où s'asseoient la franchise et l'abandon ; où les doigts d'une mère bouclent les cheveux d'un enfant bien-aimé ; où se glissent, parfois, de ces mots créoles si accentués, si caressans !

La mer nous offre , en échange , ses vues de jour , de crépuscule , de nuit obscure ou lumineuse .

On se plaisait à voir , durant une forte brise , l'écumé du sillage fuyant en molécules de neige sur un fond d'azur , pareil au transparent bleu sous une robe de gaze éblouissante . Cette neige , aplanie aussitôt , s'en allait avec un petit bruit , en ne laissant d'elle-même , sur une nuance opale entre un bleu foncé , que des veines de marbre éphémères .

Plusieurs fois des alcyons sont venus auprès de la corvette , se poursuivant , s'élevant , s'abaissant , s'agaçant , tournant , serpentant , rasant la pente de flots . Sveltes et coquets , ils palpaient la mer à des reprises rapides ; ou , posant sur une vague , ils s'en allaient avec elle , les ailes immobiles et tendues , puis reprenaient leur vol onduleux , les pauvres petits , toujours ensemble .

C'était au coucher du soleil . Deux nuages épais s'élevaient un peu au-dessus de l'horizon occidental . Leur bordure était colorée de jaune , et des déchirures , jaunes aussi , qui laissaient voir un ciel bleu , s'élançaient trois gerbes de lumière . Au fond du même horizon , d'autres nuages simulaient des rochers d'or à fleur d'eau : ceux qui s'épandaient jusqu'au zénith étaient nuancés de rose ; mais , cette teinte passant de l'un à l'autre vers le couchant , ils prirent , à mesure qu'elle se retirait , leur nuance première .

Les nuages , quelquefois , semblaient aussi les flammes et la fumée d'un vaste incendie .

La nuit , quand on vient de rêver la terre , monte-t-on sur le pont , on éprouve un mouvement de sur-

prise. Les étoiles scintillent et se balancent; la mâture est là, haute et fière; les voiles aux coupes gracieuses s'enflent au vent; on voit peut-être le reflet d'une bougie sur la vague, qui court aux flancs du navire, lumineuse d'étincelles mourantes; on n'entend que le bruit du sillage, ou, par intervalles, la cloche et la voix des vigies; le feu d'un cigare s'éloigne, s'approche, s'arrête, vient encore, et s'éteint; l'équipage dort à l'avant; le timonnier, dans un demi-jour, porte les yeux des voiles à la boussole, ou les fixe sur une étoile; l'officier de quart observe tout, et passe silencieux dans l'ombre. Si la lune est au ciel, souvent elle blanchit un nuage isolé planant comme un flocon de laine, tandis qu'elle dessine sur le pont les haubans immobiles et les drises tremblantes.

Mais lorsque la nuit est noire, que des lames profondes déferlent, tombent et bruissent, que le navire roule, que le vent mugit dans les manœuvres, penché au-dessus des flots, vous ne plongez pas sans effroi la vue sur cet abîme. Tournez les yeux, dans cette obscurité un peu de lumière sort de la claire-voie. Eh bien, près de là, on rêve, on sommeille, berçé comme un enfant, insoucieux comme lui: au dehors, est un danger imminent; au dedans, une sécurité profonde.

A ces belles horreurs, à ces aspects magnifiques, je préfère, sur les côtes de France, la vue d'un phare sortant des eaux, les triangles, les losanges, les trapèzes des campagnes, un port et ses pavillons, une ville et ses remparts, les arcs d'un pont sur un fleuve, la cathédrale aux flèches ciselées dominant la cité na-

tale ; ou bien le village du Carbet, le saut de la montagne Saint-Louis, une case blanche entre des citronniers et des lauriers-roses, au beau pays où l'on n'est plus.

Tout cela est agréable , sans doute ; mais ce qu'on préfère encore , dans sa patrie comme à l'étranger , aux aspects de la nature et aux œuvres de l'homme , ce ne sont pas les commotions , car elles sapent , c'est l'ordre , car il fonde : or , la France n'hésitera pas entre l'ordre , qui crée , et les commotions , qui détruisent .

AUGUSTE LEFÈVRE.

Paris , 10 Avril 1836.





